

CONCOURS
GÉNÉRAL
AGRICOLE
2025



Stéphane Durand- EARL de la Corderie

LAURÉAT DU TERRITOIRE Aire d'alimentation de la Colmont

PRODUCTION

Bovin viande

LOCALISATION

Régions Pays de la Loire et Normandie (53-50-61)
Territoire de l'AAC de la Colmont et ville de Vieuvy



Section : **Agroforesterie**
Catégorie : **Gestion**



FOCUS PROJET

Stéphane Durand, est éleveur en vaches allaitante à la Corderie sur la commune de Vieuvy, en Mayenne.

Le système de l'exploitation familiale était historiquement axé sur la production laitière. À son arrivée, en 1996, Stéphane lance un atelier de bovins-viande. Une fois seul sur l'exploitation (2008), il fait le choix de se consacrer exclusivement à cette production car souhaitant un système basé sur le pâturage, plus souple, avec moins d'astreintes que la production laitière et plus respectueux de l'environnement.

**Stéphane élève environ 160 bovins sur 77 ha.
Les prairies représentent près de 80% de la SAU.**

Depuis son installation, Stéphane a toujours été déterminé à préserver et développer le bocage sur son exploitation.

L'exploitation compte 10 835 mètres linéaires de haie dont 6 325 en gestion durable.

Les premières haies ont été plantées pour fournir un abri aux animaux et couper le vent. Depuis qu'il s'est lancé dans la vente de bois déchiqueté, il prend également en compte le choix des essences.



STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES

Communauté de Communes
du bocage Mayennais
SENOM



Senom
Solidarité Agricole dans le Maine

LE MOT DU LAURÉAT

« J'ai fait le choix d'un système résilient, alliant production agricole de viande et respect de l'environnement, basé sur l'herbe avec des prairies entourées de haies. Je valorise mes haies essentiellement en bois déchiqueté avec un contrat avec la SCIC Mayenne Bois Energie. C'est une vraie satisfaction d'avoir de belles haies, diversifiées et productives et ma labellisation Label Haie me conforte dans mes pratiques de gestion »

Stéphane DURAND



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- le choix la haie par l'agriculteur témoigne de sa parfaite compréhension de ce qu'est une haie durable : une « belle » haie remplissant toutes ses fonctions : à mettre en parallèle de pratiques de gestion durable déployées depuis une quinzaine d'années et qui portent leurs fruits.
- un agriculteur en rythme de croisière qui s'appuie sur un PGDH et le cahier des charges du Label Haie (niveau 3).
- un agriculteur fier de son système pâturant en troupeau bovin viande allaitant dans lequel il s'épanouit pleinement avec une rentabilité avérée en ayant le sentiment de travailler pour les générations futures.
- une parcelle identifiée comme potentiel site vitrine pour ceux qui souhaitent s'engager dans une démarche de gestion du bocage et visualiser ce qui est à atteindre.
- un engagement historique et une spontanéité à accueillir un large public au pied de ses haies lorsque la collectivité le sollicite



« Cet engagement historique montre aujourd'hui véritablement ce qu'est une haie en gestion durable et les pratiques de l'agriculteur qui sont maintenant en rythme de croisière. Nous sommes ici véritablement en pleine démonstration de gestion durable du bocage en N+15 et d'un site vitrine pour ceux qui souhaitent s'engager dans une démarche de gestion du bocage et désireux de voir ce qui est à atteindre ».

L'organisateur du concours sur le Territoire de l'Aire d'Alimentation de la Colmont dans les départements de la Mayenne, de la Manche et de l'Orne en Régions Pays de la Loire et Normandie.

Aire d'Alimentation de la Colmont

EN SAVOIR PLUS :

Le contexte pédoclimatique du territoire de l'AAC de Colmont explique le développement historique d'une agriculture de polyculture élevage avec de bons potentiels de rendement. Les exploitations sont alors de type familial.

Si les prairies occupent encore une part intéressante (50% de la SAU), elles tendent à disparaître au profit de céréales. En effet l'élevage bovin (lait et viande) est en régression : rémunération souvent jugée pas là la hauteur des contraintes associées. Les structures s'agrandissent et le paysage changent, le plus souvent au détriment des haies.

Les enjeux environnementaux de l'AAC de la Colmont sont avant tout les nitrates avec des flux trop importants observés au droit de la prise d'eau, et les matières en suspension perturbant la production d'eau potable. S'y ajoutent des enjeux en termes de phosphore particulaire et de pesticides avec la détection récentes de métabolites dans les eaux brutes. La captage est classé Prioritaire.

Depuis une vingtaine d'année, le SENOM et la CCBM animent des programmes d'actions locaux avec les agriculteurs dans un objectif de questionner les pratiques actuelles au regard des enjeux du territoire. Cela se traduit par le déploiement de Contrats territoriaux multithématiques, Mesures agro environnementales, PSE haie, mais aussi la constitution de groupes d'échanges d'agriculteurs dont un groupe très actif autour du pâturage. On peut parler de dynamique locale puisque une petite centaine d'agriculteur ont ou participent à des réflexions collectives (sur un total d'environ 140 agriculteurs).

Avec l'organisation locale du concours agroforesterie section Gestion, il s'agit de mettre en avant ces agriculteurs qui de part leur pratiques maintiennent un bocage qui remplit toutes ses fonctions et participe ainsi aux objectifs du territoire.

CONTACT :

Valérie CORNU

Service Environnement _ Responsable Protection de la Ressource

tél : 06 30 29 15 56 bv.colmont@wanadoo.fr

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

5

Candidats au jury local

1ere

Édition organisée

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Production laitière
Polyculture élevage

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Paysage bocager
Très bon potentiel agronomique
Climat océanique tempéré